

Roaming : SFR répond à Free avec Red Europe

SFR a répondu à la nouvelle offre de Free en matière de roaming. La filiale d'Iliad annonçait, hier, étendre [à l'ensemble de l'année](#) et non plus seulement 35 jours par an comme proposé jusqu'alors, les communications voix, SMS/MMS et data de son forfait mobile à 19,99 euros (15,99 pour les abonnés Freebox) passées sans surcoût depuis plus de 35 pays. Une offre qui « *n'allait pas plaire aux concurrents* » [laissait entendre Xavier Niel](#) une semaine plus tôt. Elle a en tout cas fait réagir SFR.

Quelques heures après Free, la filiale d'Altice a réajusté à son tour son forfait Red Europe en série limitée. Celui-ci gonfle son volume de data qui passe de 5 Go à 15 Go par mois, en 3G comme en 4G, en France comme dans l'une des 60 destinations proposées. Lesquelles s'enrichissent de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). Les communications voix et SMS/MMS sont illimitées dans la limite néanmoins de 200 destinataires différents par mois. D'autre part, les appels passés en France sont coupés au-delà de 3 heures de conversation continue et 2 heures depuis l'étranger. Un faux problème dans la mesure où il suffit de renouveler l'appel dans la foulée. Notons que le service d'itinérance est également disponible tout au long de l'année.

Une offre limitée dans le temps

Les nouvelles caractéristiques font du forfait une offre particulièrement concurrentielle à celle de Free qui limite notamment à 5 Go l'Internet mobile à l'étranger et seulement depuis les réseaux 3G. D'autant que Red Europe est proposé à 15 euros par mois. Soulignons qu'il intègre le service Presse Essentiel et reste personnalisable avec des options de contenus premium du groupe (SFR Presse, Sport, VOD, News) pour les utilisateurs intéressés. Le tout sans engagement. Mais pour en profiter, il faudra se décider avant le 6 juin. Une offre concurrentielle à l'accès limité dans le temps, donc, contrairement à Free Mobile qui reste ouvert toute l'année.

Au-delà de cette réponse ciblée, SFR comme Free anticipent la fin des frais de roaming en Europe qui seront instaurés le 15 juin prochain. Il s'agit donc pour ces deux acteurs de continuer à conquérir le marché français en attirant les nouveaux abonnés (ou retenant les anciens). Mais en prenant le risque de réduire leurs marges puisqu'ils devront supporter les frais d'interconnexion avec les opérateurs à l'étranger actuellement plus élevés que [ceux attendus pour juin](#). Un risque mesuré en regard des trois mois qui nous séparent de l'échéance et dans la mesure où le plus fort des déplacements à l'étranger aura lieu en période estivale, pour les utilisateurs grand public du moins.

Orange et Bouygues Telecom inflexibles

Pour l'heure, ni Orange, ni Bouygues Telecom n'ont réajusté leurs forfaits dotés d'options d'itinérance en conséquence. Des offres aux tarifs généralement plus élevés que ceux des forfaits se limitant aux communications nationales. Car les surcoûts liés aux appels et consommations Internet passés depuis l'étranger constituent des revenus non négligeables pour eux. La fin des

frais de roaming pour les consommateurs pourraient ainsi peser jusqu'à 5% des chiffres d'affaire mobile des opérateurs européens en moyenne. Ces derniers seront donc tentés de mettre en œuvre des stratégies pour compenser, ou limiter, ce manque à gagner. En augmentant les prix des forfaits, notamment ceux destinés aux entreprises dont les salariés sont susceptibles de beaucoup voyager. Mais ce ne semble pas la stratégie privilégiée en France. Du moins tant que le secteur restera hautement concurrentiel avec quatre acteurs sur le marché.

Lire également

[SFR ne parvient pas encore à sortir du rouge en 2016](#)

[SFR rattrape son retard dans la 4G et accélère dans la fibre](#)

[2016, une année en enfer pour SFR](#)

crédit photo © LostINtrancE - shutterstock